

Consultation Rhin : Lancement de la consultation pour le secteur Moselle-Sarre

Dossier de la rÃ©daction de H2o
June 2021

Jusqu'au 15 novembre 2021, la population est invitÃ©e Ã donner son avis sur le projet de 3Ã¢me plan de gestion 2022-2027 du district hydrographique international Moselle-Sarre.

Le bassin de la Moselle et de son affluent principal, la Sarre, constitue un des 9 secteurs de travail du district hydrographique international du Rhin. Il n'englobe ni des eaux cÃ'tiÃ"res ni des eaux de transition, mais seulement des eaux de surface et des eaux souterraines. En France, l'essentiel du territoire de la rÃ©gion Lorraine est drainÃ© par les bassins de la Moselle et ceux de ses principaux affluents, la Meurthe et la Sarre. 300 masses d'eau de surface du secteur de travail Moselle-Sarre devront atteindre le bon Ã©tat ou le bon potentiel en 2021.

Le plan de gestion 2022-2027 identifie les Ã©tapes importantes ainsi que les enjeux et questions jugÃ©s importants pour ce secteur mais Ã©galement les objectifs environnementaux pour : 1. RÃ©duire les apports de substances dans les eaux de surface (les Ã‰tats-membres ont engagÃ© un travail d'identification de substances prÃ©sentant un intÃ©rÃ©t partagÃ© Ã l'Ã©chelle du secteur de travail Moselle-Sarre) ; 2. Inclure les effets du changement climatique dans la planification des mesures de gestion des eaux ; 3. RÃ©tablir la continuitÃ© sur la Moselle, la Sarre et leurs affluents pour redonner aux poissons et aux lamproies la possibilitÃ© de migrer entre diffÃ©rents habitats encore existants, notamment les habitats d'alimentation et de reproduction ; 4. RÃ©duire les pollutions classiques, en particulier des nutriments (azote et phosphore) d'origine agricole ou domestique ainsi que d'autres apports qui impactent fortement l'Ã©tat des eaux de surface et souterraines (eutrophisation des cours d'eau) ; 5. AmÃ©liorer la connaissance sur les polluants Ã©mergents (micropolluants) ; 6. RÃ©duire, voire Ã©liminer, les substances polluantes et dangereuses pour les eaux (notamment les HAP) ; 7. AmÃ©liorer les Ã©quilibres des milieux aquatiques Ã travers des mesures dans les mines (bassins houiller et ferrifÃ"re) ; 8. Concilier les usages de l'eau tels la navigation ou encore le dÃ©veloppement de l'exploitation hydroÃ©lectrique et la protection des milieux et du peuplement piscicole. Les usages de l'eau de la Moselle et de la Sarre ont entraÃ®nÃ© de fortes altÃ©rations hydromorphologiques.

Tous les citoyens sont invitÃ©s Ã adresser leurs questions, souhaits d'adaptation et observations sur le projet.

CIPMS